

Les trisomiques sont des "migrants" ou comment le « Camp du Bien » choisit les causes qu'il soutient

Article rédigé par *Liberté politique*, le 21 septembre 2017



L'éditorial

de Jean-Marie Le Méné,

Président de la Fondation Jérôme Lejeune - Twitter : @jmlemene

Les trisomiques sont des migrants. Ils aspirent à vivre tranquillement dans notre société sans être rejetés. Mais ils n'ont pas leurs papiers à jour. Alors qu'ils devraient détenir un passeport biométrique avec 46 chromosomes, ils en ont 47. La société prétend que leur titre de séjour parmi nous n'est pas valide. Les trisomiques ne seraient pas en règle et leur appartenance à notre humanité ne serait pas établie. D'ailleurs, aux yeux de la loi, tant qu'ils ne sont pas nés, ils sont encore à l'état d'ébauches. Il est donc permis de les rejeter. C'est même encouragé. A chaque future maman est gratuitement proposé un test permettant d'empêcher un trisomique de passer la frontière clandestinement. Certains disent que si on les laissait venir librement, on serait envahis par les trisomiques et que ça coûterait trop cher à la Sécurité sociale

de les prendre à charge. Alors, comme ils vivent longtemps sans travailler, c'est plus économique de les laisser à l'extérieur de nos frontières. Et puis ils ont un physique particulier qui peut faire peur. Imaginez qu'ils aillent à l'école avec nos enfants ! Il faut penser à la sécurité de nos têtes blondes avant de s'occuper de ces petits hors-la-loi.

La Fondation Jérôme Lejeune est un passeur. Elle travaille à l'accueil de tous les trisomiques dans la société, à leur prodiguer les soins nécessaires, à les faire bénéficier de la recherche médicale pour qu'ils aillent mieux et puissent s'insérer dans le monde du travail. Même si leur échographie d'identité n'est pas dans la norme. La Fondation proclame qu'il est scandaleux de les arrêter à la frontière au nom d'un racisme chromosomique qui ne dit pas son nom. C'est une question de

principe. Pour cela, elle brave le ralliement à l'eugénisme d'une partie de la médecine, conteste la police des ventres et le flicage des imparfaits, dénonce les arrestations au faciès et les exécutions sommaires de la quasi-totalité de ceux qui sont débusqués avant la naissance¹. Dans cette aventure, la Fondation est soutenue par les défenseurs des droits de l'Homme, les apôtres de la justice et de l'égalité, les militants contre les discriminations, ceux qui veulent construire des ponts et pas des murs. Elle est même tellement relayée dans les médias et soutenue par des pétitions d'intellectuels qu'elle a bon espoir de venir à bout de ce repli sur soi et cette haine de l'Autre.

Vous l'aurez noté, toute comparaison a ses limites... Le Camp du Bien s'est érigé en arbitre des causes à soutenir, des victimes à pleurer et

des héros à célébrer. Inutile de vous préciser que nous n'émergeons dans aucune catégorie. C'est donc avec vous seulement que nous espérons relever le défi que l'enfant trisomique lance à l'ordre établi² en faveur de l'extermination programmée de ceux qui ont la faiblesse de lui ressembler³.

¹ En ces temps d'hystérie hagiographique qui n'épargnent aucun milieu, il faut rappeler que la loi Veil est directement responsable de l'éradication de 96 % des enfants trisomiques diagnostiqués, l'avortement étant autorisé dans ce cas jusqu'à 9 mois.

² Le Pr Jacques Milliez, dans L'euthanasie du fœtus, justifie un « ordre établi » en faveur de l'avortement des trisomiques.

³ Jean-Marie Le Méné, Les premières victimes du transhumanisme, Ed. Pierre-Guillaume de Roux, 2016.